

Revue Scientifique du



Ville Société Territoire
(LaboVST)

Le Journal des Sciences Sociales

LE JOURNAL DES SCIENCES SOCIALES

CONSEIL SCIENTIFIQUE

- Prof Simplicie Y. Affou, Directeur de Recherches (Institut de Géographie
Tropicale, IGT, Abidjan) Tel : Cel : (00225) 0707 70 85 57,
E-mail : syaffou@yahoo.fr ou affou@ird.ci
- Prof Alphonse Yapi-Diahou, Professeur Emérite de Géographie (Université Paris 8),
Cel : 0033668032480 ; Email : yapi_diahou@yahoo.fr
- Prof Brou Emile Koffi Professeur Titulaire de Géographie, (Université Alassane
Ouattara,), Cel.: (00225) 0103589105 ; E-mail : koffi_brou@uao.edu.ci
- Prof Roch Gnabéli Yao, Professeur Titulaire de Sociologie, (Université Félix
Houphouët Boigny) ; Cel : 07 08 18 85 96 Email roch.gnabeli@laasse-
socio.org
- Prof Jonas Guéhi. Ibo, Directeur de Recherches (Université Nangui Abrogoua),
Cel : (00225) 0505 68 48 23 E-mail : ibojonas@yahoo.fr
- Prof René Joly Assako Assako, Professeur Titulaire de Géographie, Université
Yaoundé, Cameroun ; Email rjassako@yahoo.fr
- Prof Ferdinand A. Vanga, Professeur Titulaire de Sociologie (Université Péléforo
Gon Coulibaly), Tel : (00225) 01 03 48 91 60 / 05 05 083 702
E-mail : ferdinand.vanga@upgc.edu.ci af_vanga@yahoo.fr

COMITE EDITORIAL

Directeur de Publication

Simplice Y. Affou, Directeur de Recherches (Institut de Géographie Tropicale, IGT, Abidjan) Tel: Cel: (00225) 07 07 70 85 57 E-mail : syaffou@yahoo.fr
ou affou@ird.ci

Rédacteur en Chef

Alphonse Yapi-Diahou, Professeur titulaire de Géographie (Université Paris 8)
Cel : 0033668032480 ; Email : yapi_diahou@yahoo.fr

Rédacteur en Chef Adjoint

Jonas Guéhi. Ibo, Directeur de Recherches (Université Nangui Abrogoua)
Cel : (00225) 05 05 68 48 23 E-mail : ibojonas@yahoo.fr

Secrétariat du Comité de Rédaction

Assué Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara,
Bouaké, (00225)0103192952, Email assueyao@yahoo.fr
Konan Kouakou Attien Jean-Michel, Maître assistant, Université Alassane
Ouattara, Bouaké, (00225)0707117755, E-mail : attien_2@yahoo.fr
Yapi Atsé Calvin, Maître assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké,
(00225)0707996683, E-mail : atsecalvinyapi@gmail.com
Yassi Gilbert Assi, Maître de Conférences de Géographie, Ecole Normale
Supérieure d'Abidjan, Cel.: (00225) 07 75 52 62; E-mail:
yassiga@gmail.com

Secrétaire aux finances

Bohoussou N'Guessan Séraphin, Maître de Conférences de Géographie, Université
Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire, (00225)0505483129,
E-mail : bohounse@yahoo.fr

COMITE DE LECTURE

- Abdoul Azise SODORE, Maître de Conférences de Géographie/aménagement, Burkina Faso
- Adaye Akoua Assunta, Maître de Conférences de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan
- Allaba Ignace, Maître de Conférences d'études germaniques, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- Assué Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences de Géographie, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- Bally Claude Kore, Maître de Conférences de Sociologie des organisations, université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Beka Beka Annie, Maître de Conférences de géographie, École Normale Supérieure, Gabon
- Biyogbe Pamphile, Maître de Conférences de Philosophie, Ecole Normale Supérieure, Gabon
- Bohoussou N'Guessan Séraphin, Maître de Conférences de Géographie (Université Alassane Ouattara)
- Christian Wali Wali, Maître-Assistant de Géographie, Université Omar Bongo de Libreville, Gabon
- Coulibaly Salifou, Maître-Assistant de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Diarrassouba Bazoumana, Maître de Conférences de Géographie, environnementaliste, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Djah Armand Josué, Maître de Conférences de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Dosso Yaya, Maître-Assistant de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Eleanor FUBE MANKA'A, Maître-Assistant de Géographe, ENS/Université de Yaoundé I, géographie des aménagements ruraux
- Gokra Dja André, Maître de Conférences, Sciences du Langage et de Communication, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Hugo PILKINGTON, Maître de Conférences, Géographie de la santé, université de Paris 8, France
- Kadet G Bertin, Professeur Titulaire de Géographie, Ecole Normale Supérieure (ENS), Abidjan
- Koffi-Didia Adjoba Marthe, Maître de Conférences de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny,

Koffi Yeboue Stéphane, Maître de Conférences de Géographie, Université Peloforo Gon Coulibaly, Korhogo

Kouadio M'bra, Kouakou Dieu-Donne, Maître de Conférences de sociologie de la santé, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Kouame Konan Hyacinthe, Maître de Conférences de Géographie, Université Peloforo Gon Coulibaly, Korhogo

Kra Kouamé Antoine, Maître de Conférences d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Kramo Yao Valère, Maître-Assistant de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Loukou Alain François, Professeur Titulaire de Géographie TIC, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

Moatila Omad Laupem, Maître-Assistant de Géographie, Université Marien Ngouabi (Brazzaville- Congo)

Ndzani Ferdinand, Maître-Assistant de Géographie, Ecole normale supérieure, université Mariën Ngouabi, République du Congo.

Ngouala Mabonzo Médard, Maître-Assistant de Géographie, Ecole normale supérieure, université Mariën Ngouabi, République du Congo.

N'guessan Adjoua Pamela, Maître-Assistant de Sociologie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Soro Debegnoun Marcelline, Maître-Assistante de Sociologie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Yao Célestin Amani Maître de Conférences de Bioanthropologie, Université Félix Houphouët Boigny, UFR SHS - ISAD

Yassi Gilbert Assi, Maître de Conférences de Géographie (Ecole Normale Supérieure Abidjan)

SOMMAIRE

		Pages
Mor FAYE	Problématique de la gestion des déchets dans la ville de Guediawaye (Sénégal)	9
Yekagnan Abou SORO Kouassi Séverin KOUAKOU Dabié Désiré Axel NASSA	Proximité géographique des agro-industries et développement endogène de mini-villes agricoles dans la région de San-Pedro, Côte d'Ivoire	23
YAPO Kouosso Aurélie Odos TANO Kouamé N'GUESSAN Kouassi Guillaume GOGBÉ Téré	Accès des femmes paysannes à la terre dans le monde rurale et autosuffisance alimentaire à Bédiala (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire)	37
Kem-Allahte Julien Dombor Djikoloum Dingao Mbaindodjim Prosper	Koundoul et Mandéla, deux villes périphériques de N'Djaména à l'épreuve de la croissance démographique et de l'insécurité foncière de 1979 à 2020	49
Derrick Nana Njiki Marie Joelle Nguele Owono Vandelin Mgbwa	L'expérience de la précocité maternelle dans le désir d'accès au travail : entre rupture et continuité	59
SOUMAHORO Manlé DIARRASSOUBA Bazoumana KOUADIO N'guessan Theodore	La cacaoculture dans le département de Dimbokro : Entre recomposition spatiale et production de richesse	72
Ibrahim MALAM MAMANE SANI Djafarou BOUBACAR ZANGUINA	À la quête des mines d'or sur le site de Koma Bangou au Niger : une analyse des perceptions plurielles de risques sur le métier de l'orpaillage	88
Epiphanie Ezzo-Solame BEDEKELABOU Padabô KADOUZA	Profil alimentaire des ménages en pays Kabiye au nord-Togo : analyse des facteurs socioéconomiques associés.	97

Simon Pierre TIBIRI Fanta TRAORÉ/SÉRÉ	Curricula et pratiques de formation et développement des compétences numériques des stagiaires des Ecoles Nationales des Enseignants du Primaire (ENEP) au Burkina Faso	111
PIDABI Patokitom KOLA Edinam	Déterminants naturels et socioéconomiques de la production du soja dans la préfecture de Tchamba au Centre-Est du Togo	122
SAMBIANI Mambo KADOUZA Padabô	La piste a bétail : une stratégie de sécurisation de la mobilité pastorale et de réduction de conflits entre agriculteurs et éleveurs dans le canton d'Asrama (préfecture de Haho)	134
Ferdinand NDZANI	Réaffirmation et démarcation de la frontière entre la République du Congo et la République du Cameroun : état de lieux et perspectives	146
SANGARE Ignace	De l'organisation sociale au statut traditionnel de la femme dans la communauté Dioula de Sindou	154
Habibou OUEDRAOGO Manhamady OUEDRAOGO Wendlassida OUEDRAOGO Idrissa KABORE	Occupation anarchique du domaine public autour de l'université Joseph Ki-Zerbo à Ouagadougou au Burkina-Faso	167
Pamela Adjoua N'GUESSAN Valentin Kouakou KRA François M'bouké YOBO	Pratique de l'orpaillage artisanal par les femmes d'Ayaou-Sran : vers une « agentivité » dans la clandestinité	178
Kouamé F. N'DRI Dhédé P. Éric KOUAME Kobenan C. Venance KOUASSI N'dri R. KOUAKOU	L'élevage de poulets de chair et de pondeuses dans la commune de Bouaké, une activité favorable à l'amélioration des conditions de vie des populations	189
Clotaire MOUKEGNI-SIKA, GERTOM	«Nous», identité et perdition dans la patronymisation au Gabon	201

Affoué Sonya ALLA Kouamé Sylvain N'DRI Bi Tchan André DOHO	Niveau de disponibilité des infrastructures et équipements de base dans les zones périphériques de la ville de Bouaké (Côte d'Ivoire)	213
Roger MBOUMBA MBINA Omer Arsène IVORA MOUANGOYE	La <i>domus</i> aristocratique dans le monde romain : caractéristiques et fonctions dans l'exercice du pouvoir	225

Occupation anarchique du domaine public autour de l'Université Joseph KI-ZERBO à Ouagadougou au Burkina- Faso

Anarchic occupation of the public domain around the Joseph KI-ZERBO University in Ouagadougou, Burkina-Faso

Habibou OUEDRAOGO

Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou, Burkina Faso
Démographe

E-mail: ouedraogohabibou2003@yahoo.fr

Manhamady OUEDRAOGO

Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou, Burkina Faso
Géographe

E-mail: nonresse@gmail.com

Wendlassida OUEDRAOGO

Université Nazi BONI/Centre universitaire de Gaoua, Burkina Faso
Géographe

E-mail : wendlassouedraogo@yahoo.fr

Idrissa KABORE

Institut Supérieur des Sciences de la Population Ouagadougou, Burkina Faso
Démographe

E-mail : ikabore@issp.bf

Résumé : Ces dernières années, l'occupation anarchique des domaines publics dans les villes africaines prend de l'ampleur. La gestion de l'espace public en générale et celle des abords des voies publiques en particulier est un défi qui se présente aux conseils municipaux dans les pays en voie de développement. Pour le cas du Burkina Faso, la détérioration des conditions de vie des populations suite à la crise sécuritaire a entraîné le développement du secteur informel au sein de la jeunesse. Les alentours des universités et spécifiquement celui de l'université Joseph KI-ZERBO se voient être un endroit privilégié après les marchés pour gagner leur pain quotidien. Cette occupation du domaine public autour de l'université n'est pas sans conséquence sur la fluidité de la circulation et la mobilité urbaine. L'objectif de cet article est de contribuer à une meilleure connaissance de l'occupation du domaine public autour de l'université à travers les caractéristiques sociodémographiques des occupants, les différents types d'activités qui sont menées dans ces installations et les raisons qui justifient cette occupation anarchique. Cette recherche utilise la base de données de l'enquête sur « l'Occupation anarchique de l'espace autour de l'Université Joseph KI-ZERBO » réalisée par les étudiants de l'Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP) pour comprendre ce phénomène. Les résultats montrent que, malgré l'existence des textes régissant l'occupation du domaine public, beaucoup d'occupants n'ont pas connaissance de ces textes (30,9%) et ceux qui en connaissent n'en ont pas tenu compte lors de leur installation. Ainsi, parmi ceux qui connaissent l'existence des textes, 54,2% ne possèdent pas d'autorisation d'installation. Cette situation confirme le caractère anarchique de l'installation. Cela n'est pas sans conséquence sur la sécurité routière d'où une proportion importante de victimes (45,6%) et de témoins de victimes (66,2%) enregistrés sur ces lieux.

Mots clés : Occupation anarchique, domaine public, Ouagadougou

Abstract: In recent years, the anarchic occupation of public areas in African cities has been on the increase. The management of public space in general, and the management of public roadsides in particular, is a challenge facing municipal councils in developing countries. In Burkina Faso, the deterioration in living conditions following the security crisis has led to

the development of the informal sector among young people. The area around universities, and more specifically that of Joseph Ki-ZERBO University, is a favored place after the markets to earn their daily bread. This occupation of the public domain around the university is not without consequences for traffic flow and urban mobility. The aim of this article is to contribute to a better understanding of the occupation of the public domain around the university through the socio-demographic characteristics of the occupants, the different types of activities that are carried out in these installations and the reasons that justify this anarchic occupation. This research uses the database of the survey on "Anarchic occupation of space around Joseph KI-ZERBO University" carried out by students at the Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP) to understand this phenomenon. The results show that, despite the existence of texts governing the occupation of the public domain, many occupants are unaware of these texts (30.9%), and those who are aware of them have not taken them into account in their installation. Of those who are aware of the texts, 54.2% do not have an installation permit. This situation confirms the anarchic nature of installation. This has an impact on road safety, with a high proportion of victims (45.6%) and witnesses of victims (66.2%) recorded on these sites.

Key words: Anarchic occupation, public domain, Ouagadougou

Introduction

Les villes des pays en voie de développement, particulièrement celles de l'Afrique de l'Ouest, subissent ces dernières décennies une forte pression démographique (L.D. Olvera et al, 2015 p.56). Cette pression a contribué à la naissance d'urbanisation accélérée et incontrôlée de ces villes, au développement de bidonvilles et autres phénomènes tels que l'occupation anarchique du domaine public. En effet l'occupation illégale des servitudes par une certaine partie de la population dans les grandes villes d'Afrique subsaharienne n'est pas un phénomène nouveau (G.K.Nyassogbo, 2011, p.24). Dans les pays où les populations vivent avec moins d'un dollar par jour à entraîner l'émergence des activités du secteur informel dans les villes dont les sites de prédilection sont les servitudes publiques (A.F Assalé et M. Touré 2020, p.48).

C'est dans ces conditions qu'évoluent les communes des villes africaines. Au Burkina Faso, malgré les nombreux textes qui régissent l'occupation du domaine public, l'on remarque que l'installation et l'exercice de certaines activités commerciales aux abords des voies publiques ne semblent pas respecter les normes et règles en vigueur. Certains trottoirs dans la ville de Ouagadougou sont encombrés par les étals et les pancartes des commerces ou le stationnement des véhicules, qui constituent autant d'obstacles à des déplacements sécurisés (A. Nikima et al 2021, p.96). L'occupation des trottoirs par les activités commerciales est à l'origine de problèmes d'engorgement, de congestion urbaine et parfois d'accidents de circulation. C'est ce qu'affirme A.F Assalé et M. Touré 2020, p.57 dans leur propos : « *Cette occupation illégale des activités informelles sur les servitudes publiques a pour conséquence la réduction de la fonction régulatrice de la circulation des populations et leurs biens, créant des distorsions dans ces espaces* ».

En effet, dans l'impossibilité de satisfaire tous les besoins d'une population qui est économiquement défavorisée, celle-ci utilise de manière informelle, voire anarchique, les espaces publics tels que les marchés ; les rues et même les endroits tels que les universités pour pratiquer des activités commerciales capables d'assurer sa survie. La maîtrise de ces espaces est toujours problématique aux alentours de l'Université Joseph KI-ZERBO (UJKZ) de Ouagadougou. Les nombreux stationnements des deux-roues motorisés, des tricycles et de voitures sur la chaussée, avec des étalages des marchandises, sont en grande partie responsables des difficultés de circulation, surtout aux heures de pointe. Des recherches de solutions pour résoudre ces différents problèmes sont nombreuses. S'agissant des occupations anarchiques et irrégulières, les agents communaux font des descentes pour les limiter, mais les populations reviennent toujours s'installer. Face à cette insistance, l'occupation de cette zone devient donc une préoccupation qui mérite d'être étudiée. L'objectif de cet article est de contribuer à une meilleure connaissance des facteurs liés à l'occupation du domaine public autour de l'Université KI-ZERBO de Ouagadougou.

De manière spécifique, ce travail analyse l'occupation de l'espace autour de l'université à travers les caractéristiques sociodémographiques des occupants, les différents types d'activités qui sont menées dans ces installations et les raisons qui justifient cette occupation anarchique. Il aborde aussi la question des textes et lois qui régissent l'occupation des domaines publics, les conséquences du non-respect des textes et les sanctions qui en découlent.

1. Outils et méthodes

1.1. Sources de données collectées

Les données utilisées dans cette étude sont issues de l'enquête sur « l'Occupation anarchique de l'espace autour de l'Université Joseph KI-ZERBO » réalisée par des équipes d'enquêteurs composés des étudiants de l'université Joseph KI-ZERBO pour comprendre le phénomène de l'occupation anarchique du domaine public autour de l'Université.

En effet, dans le cadre de la formation des étudiants, un module sur la pratique d'enquête est inséré dans le programme de master afin de leur permettre de se familiariser et de se confronter aux difficultés du terrain et par ricochet de leur permettre de savoir collationner les théories acquises au cours de la formation avec les réalités du monde professionnel. C'est dans ce sens que la problématique liée à l'occupation du domaine public autour de l'université a été retenue. Elle est doublement un exercice académique et une étude première du genre sur le phénomène d'occupation illégale d'espace public autour de l'université.

Cette étude qui s'est déroulée en juin 2021 nous a permis de constituer une base de données primaires sur l'occupation du domaine public autour de l'université Joseph KI-ZERBO dans la ville de Ouagadougou. Des informations sur les caractéristiques sociodémographiques des occupants, les types d'activités menées, la connaissance des textes et la possession d'un papier d'autorisation pour s'installer ont été collectées. Dans le but de mieux comprendre le phénomène, des entretiens individuels ont été réalisés avec les premiers responsables de la commune (Mairie et police municipale).

1.2. Population cible et méthodes d'analyse

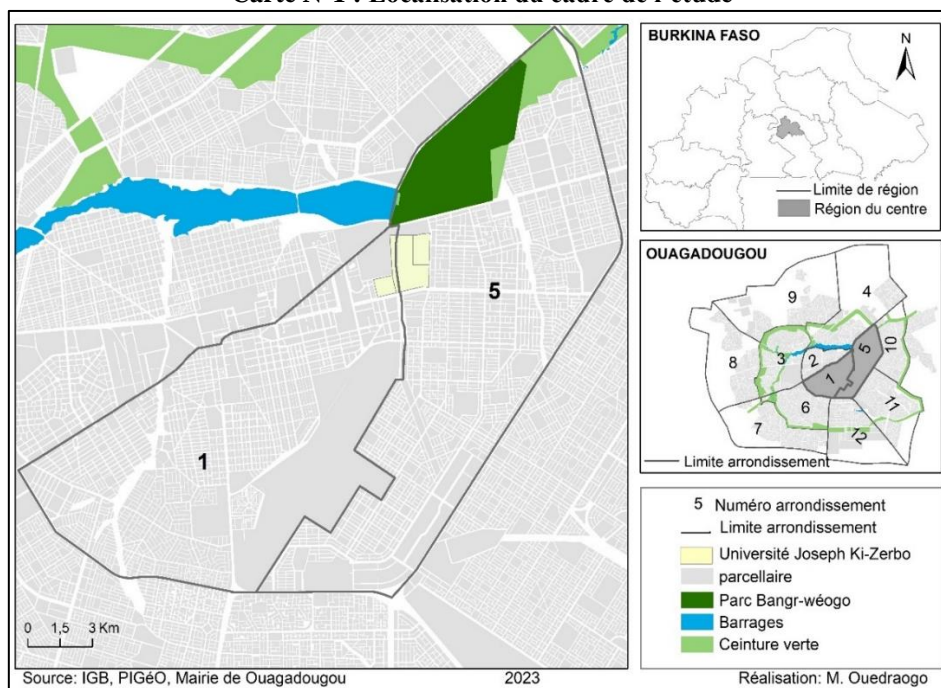
L'étude s'est déroulée tout le long du mur de l'Université Joseph KI-ZERBO dans le quartier Zogona. C'est l'un des quartiers populaires qui enregistrent une grande population commerçante.

La population concernée par l'étude est constituée des occupants de cet espace, des usagers et des locataires de l'université (étudiants, enseignants et personnel de l'administration). Cependant, pour une question de faisabilité, seuls les occupants de l'espace ont été considérés. L'unité statistique est représentée par chaque installation qui occupe l'espace autour de l'Université Joseph KI-ZERBO. Il n'existe pas une liste exhaustive de ces installations. Un dénombrement exhaustif de toutes les installations a été fait autour de l'université pour constituer une base de sondage (environ 225 installations). *Des indicateurs ont été calculés avec le logiciel SPSS et des graphiques construits avec Excel pour documenter la question de l'occupation anarchique du domaine public.* Les variables d'analyse (dépendantes) sont les variables liées aux activités et à l'occupant.

1.3. Cadre géographique de l'étude

L'Université Joseph KI-ZERBO, située dans la capitale Ouagadougou, dans la région du centre, est la plus grande et la doyenne des universités du Burkina Faso. Elle se localise précisément dans le quartier Zogona à cheval entre les arrondissements N°1 et N°5. Avec un effectif estimé à 44 860 étudiants (2020), c'est une potentielle clientèle pour les personnes qui mènent les activités informelles le long du mur de l'université, face au boulevard Thomas Sankara.

Carte N°1 : Localisation du cadre de l'étude



2. Résultats et analyse

2.1. Caractéristiques socioéconomiques des personnes enquêtées

En sciences sociales, la connaissance du profil des personnes interrogées permet d'expliquer leurs comportements face aux phénomènes sociaux observés. Ainsi, la majorité (83,8%) de nos interviewés qui occupent l'espace public autour de l'université est de sexe masculin (Tableau 1). Ils sont majoritairement des jeunes dont l'âge varie entre 19 et 40 ans (75%). Notons que 7,3% des personnes de plus de 50 ans exercent eux aussi des activités autour de l'université. L'analyse selon le niveau d'instruction montre 29,4% qui ont le niveau secondaire 1^{er} cycle contre 22,1% pour le niveau primaire. Le niveau supérieur représente 16,2%. Quant au statut matrimonial, 63,2% des personnes enquêtées vivent en union contre 36,8% qui sont célibataires.

La profession d'un individu est l'activité exercée par cet individu dans un domaine. Cette activité procure un salaire, une rémunération, des revenus à celui qui l'exerce. C'est ainsi que parmi les personnes enquêtés, 48,5% exercent dans le commerce tandis que 23,5% sont dans le secteur informel. (Cf. tableau1).

Tableau 1 : Profil des personnes enquêtées

Variables	Effectif	Fréquences (%)
Sexe		
Masculin	57	83,8
Féminin	11	16,2
Total	68	100,0
Groupe d'âge des enquêtés		
19-30	24	35,3
30-40	27	39,7
40-50	12	17,6
50-60	2	2,9
60et +	3	4,4
Total	68	100,0
Niveau d'instruction		
Aucun	9	13,2
Primaire	15	22,1
Secondaire 1er cycle	20	29,4
Secondaire 2nd cycle	13	19,1
Supérieur	11	16,2
Total	68	100,0
Situation matrimoniale		
Célibataire	25	36,8
En union	43	63,2
Total	68	100,0
Profession de l'enquêté		
Salarié du privé	4	5,9
Commerçant	33	48,5
Elève /étudiant	5	7,4
Agriculteur/éleveur	1	1,5
Secteur informel	16	23,5
Autres	9	13,2
Total	68	100,0

Sources : enquête terrain 2021

2.2. Analyse des différents types d'activités menées autour de l'université

Le tableau 2 présente la répartition des installations selon le type d'activité menée autour de l'Université Joseph KI-ZERBO. Au total 225 activités ont été dénombrées. Le secrétariat public et librairie représente 32,9% des activités menées contre 27,1% pour les activités de menuiserie. La restauration et les boutiques d'effets d'habillement suivent respectivement avec 11,6% et 10,2%. Il est aussi dénombré d'autres types d'activités à savoir les garages de mécanique à deux roues et vulcanisateurs (5,8%), des boutiques de monnaie électronique (3,6%), des boutiques de divers (2,7%), des ventes d'équipements informatiques (1,8%), des boutiques de quincaillerie (1,8%), et des boutiques de vente de téléphones mobiles et accessoires (1,3%).

Tableau 2 : répartition des installations selon le type d'activité

Nature de l'activité	Effectif	Pourcentage (%)
Secrétariat public et librairie	74	32,9
Atelier de menuiserie	61	27,1
Restaurants	26	11,6
Boutique d'effets d'habillement	23	10,2
Garage de mécanique à deux roues et vulcanisateurs	13	5,8
Boutique de monnaie électronique	8	3,6
Boutique de divers	6	2,7
Vente équipements informatiques	4	1,8
Boutique de quincaillerie	4	1,8

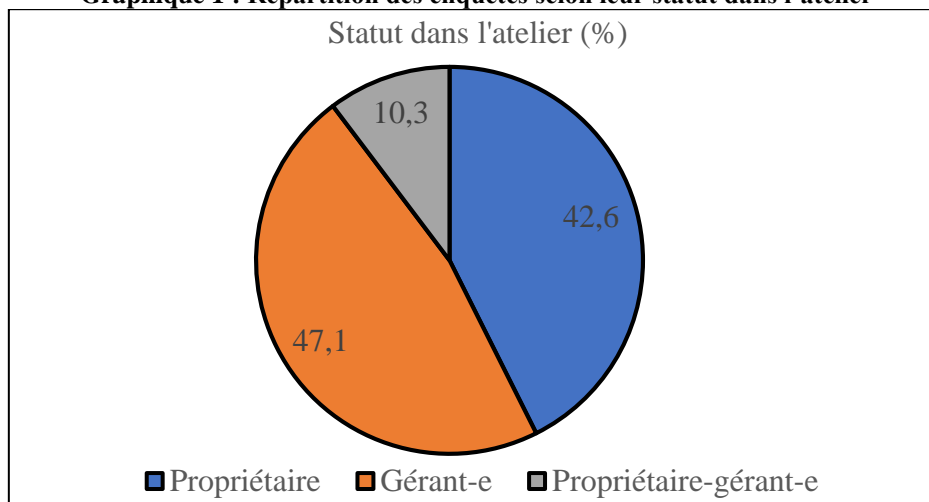
Boutique de vente de téléphones mobiles et accessoires	3	1,3
Autres	3	1,3
Total	225	100

Sources : enquête terrain 2021

2.3. Répartition des enquêtés selon leur statut dans l'atelier

Le graphique 1 montre la répartition des enquêtés selon leur statut dans l'atelier. En effet 47,1% sont des gérants contre 42,6% qui sont des propriétaires. Ces résultats viennent confirmer que les activités menées autour de l'université ne sont pas des activités principales pour beaucoup de propriétaires, mais des activités secondaires.

Graphique 1 : Répartition des enquêtés selon leur statut dans l'atelier



Sources : enquête terrain 2021

En outre, la ville n'arrive pas à satisfaire tous les besoins de la population, ou d'une catégorie de cette population qui est économiquement défavorisée. Le secteur informel ainsi que le petit commerce sont des secteurs pourvoyeurs de faibles revenus qui ne permettent pas aux partisans de ce secteur de s'autosuffire. Ainsi donc, la combinaison de plusieurs activités devient indispensable pour la survie des ménages selon les enquêtés.

2.4. Texte et lois qui régissent l'occupation des domaines publics

La gestion des espaces publics est assurée par la commune conformément aux textes (DELIBERATION N°2010-006/CO/CAB/DQ, en cours de révision.) Cette loi autorise les installations, interdit celles qui sont irrégulières et s'assure de la bonne fonctionnalité des espaces publics. Dans ces articles 17,18, 19 ; elle stipule que l'implantation de tout abri du type kiosque, cafétéria, atelier, doit respecter les normes suivantes :

- Un recul obligatoire d'un (01) mètre par rapport au mur de clôture ou aux limites extérieures du domaine auquel l'abri fait dos, doit être observé pour les aménagements en bordure des grandes voies.
- Un recul minimum de deux (02) mètres par rapport au caniveau (s'il en existe) auquel l'abri fait face doit être observé pour les aménagements en bordure des grandes voies.
- La distance séparant toute installation de la portion de voie effectivement cyclable sera d'au moins deux (02) mètres.
- Les occupants du domaine public sont astreints au respect de la réglementation du code de l'hygiène, de la salubrité, de la sécurité et de la tranquillité publique ainsi que la réglementation des débits de boissons.

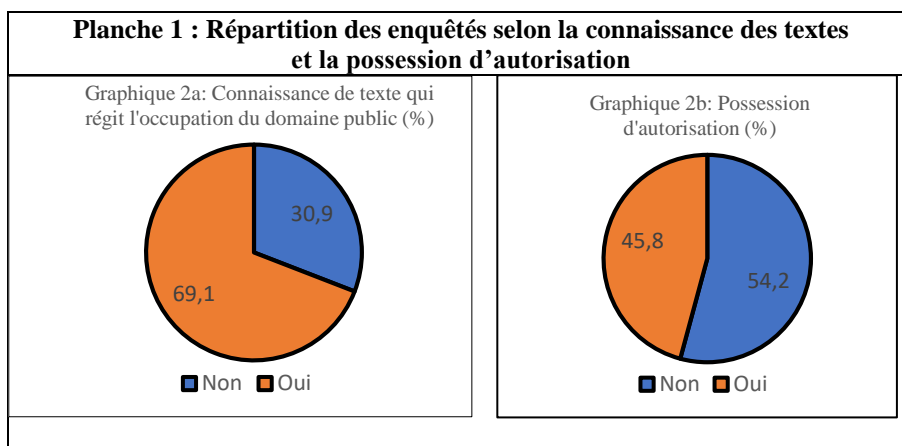
2.5. Raisons de l'occupation anarchique des domaines publics

Les raisons de l'occupation anarchique des espaces publics autour de l'université Joseph KIZERBO sont nombreuses. Les plus courantes sont entre autres le refus des autorités universitaires de s'installer à l'intérieur de l'université, l'accès facile aux alentours pour plus de clientèle et la croissance urbaine. En plus, la situation socio-économique précaire pour la majorité de la population urbaine explique aussi cette situation, d'autres sont installés parce

qu'ils sont proches de leur domicile. Parmi les personnes enquêtées, certains disent qu'ils payent des taxes à la mairie, d'autres disent avoir occupé les trottoirs spontanément. Il y a également ceux qui disent avoir reçu l'aval de la maisonnée c'est -à-dire que le propriétaire a autorisé qu'on s'installe devant sa maison.

2.5.1. Connaissance des textes et possession d'autorisation d'installation

Les graphiques 2a et 2b montrent respectivement la répartition des enquêtés selon la connaissance des textes et la possession d'autorisation d'installation. Le respect des textes est subordonné par leur connaissance. L'étude a aussi interrogé les occupants de l'espace s'ils ont connaissance des textes qui régissent l'occupation du domaine public. C'est ainsi que 30,9% disent ne pas connaître ces textes contre 69,1% qui connaissent.



Sources : enquête terrain 2021

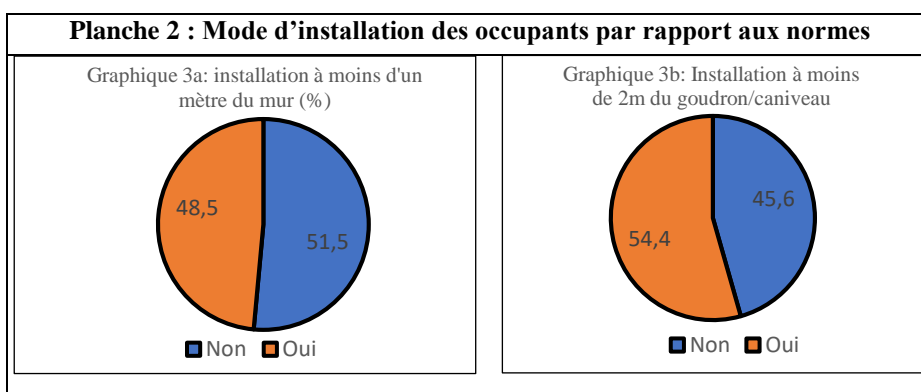
Parmi ceux qui connaissent ces textes, plus de la moitié (54,2%) n'ont pas l'autorisation d'installation. Ces résultats confirment le constat selon lequel l'occupation anarchique de l'espace public n'est pas seulement due à la non-connaissance des textes, mais aussi au refus des occupants de se conformer au texte.

2.5.2. Situation des occupants par rapport aux normes

Les graphiques 3a et 3b révèlent le mode d'installation des occupants par rapport aux normes préétablies dans les textes. En effet, selon les textes, l'implantation de tout abri du type kiosque, cafétéria, atelier doit respecter les normes suivantes :

- Un recul obligatoire d'un (01) mètre par rapport au mur de clôture ou aux limites extérieures du domaine auquel l'abri fait dos doit être observé pour les aménagements en bordure des grandes voies.
- Un recul minimum de deux (02) mètres par rapport au caniveau (s'il en existe) auquel l'abri fait face doit être observé pour les aménagements en bordure des grandes voies.

L'examen du graphique 3 montre que 48,5% des occupants du domaine public aux alentours de l'université ne respectent pas le recul obligatoire d'un (01) mètre par rapport au mur de clôture ou aux limites extérieures du domaine.

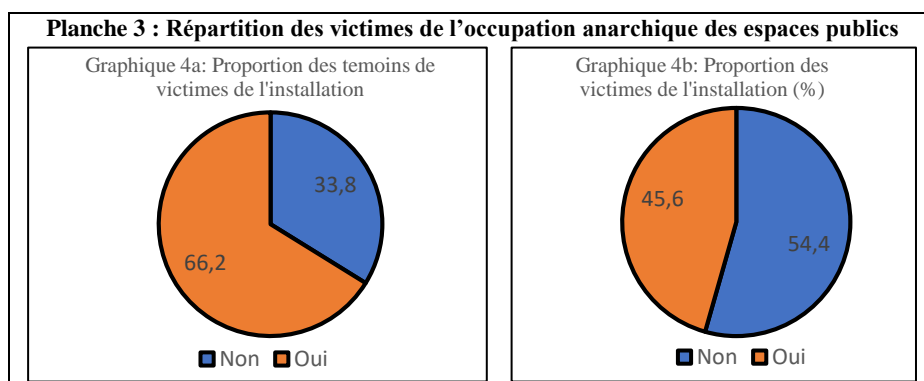


Sources : enquête terrain 2021

Quant au recul minimum de deux (02) mètres par rapport au caniveau, plus de la moitié (54,4%) des installations n'ont pas respecté cette norme. Ces résultats confirment le caractère anarchique des installations qui sont en grande partie responsables des difficultés de circulation, surtout aux heures de pointe et les conséquences qui en découlent.

2.6. Conséquences de l'occupation anarchique des espaces publics

Les graphiques 4a et 4b mettent en évidence les conséquences liées à l'occupation anarchique des espaces publics autour de l'université. Les difficultés les plus citées sont celles liées à la circulation aussi bien pour les automobilistes que pour les piétons et tous ceux qui empruntent la rue. L'occupation des trottoirs oblige les piétons à empiéter sur la chaussée réservée aux automobilistes entraînant des accidents de la circulation. Comme autre impact, il y a la pollution due aux importantes quantités de déchets commerciaux composés de toutes sortes de débris, les embouteillages, de déchets en plastique, emballage de papier de cartons... que produisent ceux qui occupent de façon illégale l'espace public.



Sources : enquête terrain 2021

L'étude a permis de recenser les victimes et les témoins de victimes de l'installation anarchique du domaine public. Ainsi, 45,6% des occupants ont été victimes de la mauvaise installation ((graphique 4b) et 33,8% furent des témoins de victimes ((graphique 4a).

2.7. Sanctions prévues par la loi

Les textes prévoient des sanctions dans son ARTICLE 20 pour tous ceux qui ne respecteront pas ces mesures. Les sanctions sont entre autres la fermeture jusqu'à nouvel ordre, des établissements qui se trouveront dans les cas ci-après :

- Non-paiement de la taxe annuelle d'occupation du domaine public. Dans ce cas, une pénalité de 20 % du montant restant dû sera infligée en sus du principal de la taxe d'occupation du domaine public.
- Refus de déférer aux injonctions de l'administration communale.
- Violation des règles d'hygiène et de la salubrité publique.
- Transfert ou location à un tiers de l'autorisation d'occupation du domaine public.

2.8. Perception de l'occupation anarchique des autorités municipales autour de l'Université Joseph KI-ZERBO

Les entretiens individuels réalisés avec les autorités de la commune ont permis de recueillir leurs opinions. Selon les personnes ressources de la mairie, l'occupation de l'espace public le long du mur de l'université est perçue comme le lieu de recherche de pain quotidien pour les jeunes à la recherche d'emploi. Cependant, ce mode d'occupation cache la visibilité de l'université qui est le temple de savoir et la doyenne des universités du Burkina Faso. Le déguerpissement depuis 2014 des boutiques et des secrétariats publics installés à l'intérieur de la cour de l'université pour des raisons de sécurité et d'assainissement a renforcé l'occupation du trottoir à l'extérieur le long du mur. Le fait est que ces gérants et propriétaires de magasin qui n'ont pas eu d'espace à proximité pour se réinstaller reviennent sur les lieux même après un déguerpissement. Un autre problème autour de l'université est le stationnement des véhicules (les deux-roues motorisés, les tricycles, les 4 roues et le bus) sur la chaussée. Ces situations contribuent non seulement à un engorgement des voies, mais aussi à la hausse de la fréquence des accidents de la route, ce qui est d'ailleurs alarmant, car les étudiants, les enseignants et le personnel de soutien de l'université ne se sentent pas en

sécurité. Pour les autorités municipales, la meilleure solution est de trouver un espace à proximité de l'université, ce qui évitera leur retour après un déguerpissement.

3. Discussion

Les résultats de l'analyse de l'occupation anarchique du domaine public aux alentours de l'Université de Joseph KI-ZERBO montre que les occupants sont en majorité de sexe masculin, en union et d'un groupe d'âge relativement jeune.

La plupart ont le niveau primaire et secondaire 1^{er} cycle, et sont de profession commerçante. Cette tranche d'âge jeune de la population qui occupe de façon illégale l'espace public se trouve à la quête d'emploi et à la recherche d'une porte de sortie du chômage et de la pauvreté (J.S.Gomis 2020, p.105). Le manque d'infrastructures de commerce d'accueil pour ces jeunes commerçants qui évoluent dans l'informel peut expliquer en partie l'occupation anarchique et illégale des espaces autour de l'université. Ceci est conforme aux travaux réalisés par Y.Coulybaly et al (2017, p.252) dans la commune de Yopougon à Abidjan où le manque d'infrastructures socioéconomiques a conduit les populations à occuper les abords des voies et les parkings pour s'installer.

L'analyse du type d'activité menée montre que c'est surtout des activités de secrétariat public et librairie et de menuiserie. La restauration et les boutiques d'effets d'habillement sont aussi représentées respectivement avec 11,6% et 10,2%. Ces types activités autour de l'université sont liés à la potentielle clientèle universitaire avec une forte demande des services de secrétariat public et de librairie, mais aussi de la restauration.

Quant au statut de l'occupant, il faut noter que la majorité des occupants sont plus des gérants (47,1%) que des propriétaires (42,6%). Malgré l'existence des textes régissant l'occupation du domaine public (DELIBERATION N°2010-006/CO/CAB/DQ, en cours de révision.), beaucoup (30,9%) d'occupants n'ont pas connaissance de ces textes et ceux qui en connaissent n'ont pas tenu compte lors de leur installation. Ainsi, parmi ceux qui connaissent l'existence des textes d'occupation du domaine public, 54,2% ne possèdent pas d'autorisation d'installation. Cette situation confirme le caractère anarchique de l'installation, car 48,5% des occupants ne respectent pas le recul obligatoire d'un (01) mètre par rapport au mur de clôture ou aux limites extérieures du domaine ; et le recul minimum de deux (02) mètres par rapport au caniveau n'est pas respecté par 54,4% des occupants. Cela n'est pas sans conséquence sur la sécurité routière d'où une proportion importante de victimes (45,6%) et de témoins de victimes (66,2%) enregistrés sur ces lieux. Cette situation interpelle les autorités municipales, qui malgré les efforts d'application des sanctions prévues par la loi dans son ARTICLE 20, sont obligées de passer par la répression qui est la formule la plus appropriée, car les occupants reviennent sur les lieux après un déguerpissement. Toutefois, C.Bouquet et I. Kassi-Djodjo (2014, p.13) ont montré que le déguerpissement est un mode de gestion de l'espace urbain qui cherche à compenser autant que possible l'incapacité des autorités à faire appliquer les lois et réglementations en l'absence d'une réelle volonté politique.

L'occupation anarchique des abords de la voirie et des trottoirs par des commerces le long du mur de l'Université Joseph KI-ZERBO à un impact sur la sécurité des usagers de la route. La présence d'activités de commerce sur les trottoirs réservés aux piétons les contraint à partager la chaussée avec les autres usagers de la route. Des lieux qui étaient destinés à faciliter la circulation des piétons deviennent des emplacements idéaux pour l'exercice du commerce informel, des petits boulots, des installations provisoires à des fins lucratives (J.S.Gomis 2020, p.103). Cela a été démontré également par S.Benahmed et T. Bouttiche (2018, P.52) que les heures de pointe deviennent dangereuses et moins rassurantes pour les piétons qui prennent des risques dans une ville où le transport des deux-roues motorisés est particulièrement développé.

Conclusion

L'occupation illégale et anarchique des espaces publics, notamment des trottoirs et des abords de la route aux alentours de l'université Joseph KI-ZERBO de Ouagadougou devient de plus en plus inquiétante par son ampleur. Si le trottoir est devenu aujourd'hui pour bon

nombre de citoyens le principal lieu d'exercice de leurs activités, le détournant ainsi de sa fonction et de son usage premier, à savoir le passage des piétons, cela pose un problème, non seulement au niveau de la gestion de l'espace public et de l'aménagement urbain, mais aussi et surtout au niveau de la gouvernance urbaine. Au regard de nos résultats, les responsabilités sont partagées d'où une sensibilisation à l'endroit des occupants et une actualisation de la dynamique urbaine par les responsables municipales. La cause principale de l'occupation des trottoirs serait liée aux difficultés de la maîtrise de la dynamique urbaine et de gestion de l'espace urbain en particulier dans la ville de Ouagadougou.

Références bibliographiques

- ASSALE, Aka. Felix., et TOURE Mamoutou, 2020 ; « Occupation illégale et mutation des espaces publics de Cocody », pp. 47–64.
- BENAHMED, Searra. Et BOUTTICHE, Tassedit 2019, « *Le commerce informel et l'occupation illégale des espaces publics en milieu urbain : cas de la ville de Tizi-Ouzou* ». PhD Thesis. Université Mouloud Mammeri. Available at: <https://www.ummo.dz/dspace/handle/ummo/9186> (Accessed: 13 November 2023).p121
- BOUQUET, Christian. et KASSI-DJODJO, Irène. 2014, « Déguerpir » pour reconquérir l'espace public à Abidjan. », *L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique* [Preprint], (22). Available at: <https://doi.org/10.4000/espacepolitique.2963>.
- COULIBALY, Yaya., KRA KOUADIO, Eugénie et COULIBALY, Amadou. 2017, « Occupation Anarchique Du Domaine Public Dans La Commune De Yopougon A Abidjan : Une Complicité Des Autorités Locales ? », *European Scientific Journal, ESJ*, 13(32), p. 248-259 Available at: <https://doi.org/10.19044/esj.2017.v13n32p248>.
- GOMIS, Joseph Samba. (2020) « Espace urbain et économie informelle : perceptions, caractéristiques et logiques de fonctionnement des petits métiers de rues dans la ville de Ziguinchor (Sénégal) » Urban space and informal economy: perceptions, characteristics and logic of operation of small street trades in the city of Ziguinchor (Senegal)', p.100-112
- NIKIEMA, Aude., BONNET, Emmanuel., SIDBEGA Salifou et RIDDE., Valéry (2017), « Les accidents de la route à Ouagadougou, un révélateur de la gestion urbaine » *Lien social et Politiques*, (78), p. 89–111. Available at : <https://doi.org/10.7202/1039340ar>.
- NYASSOGBO, Gabriel.Kwami. 2011, « Les activités informelles et l'occupation des espaces publics. Les trottoirs de Lomé au Togo ». P.22-32
- OLVERA, Lourdes. Diaz., PLAT, Didier et POCHET, Pascal. 2005, « Marche à pied, pauvreté et ségrégation dans les villes d'Afrique de l'ouest. Le cas de Dakar », in *Concentration économique et ségrégation spatiale. Concentration économique et ségrégation spatiale*, De Boeck Université, p. 246–261. Available at: <https://shs.hal.science/halshs-00087917> (Accessed: 13 November 2023).